

SUR
DES GRAFFITI GRECS
DÉCOUVERTS À KARNAK PAR M. PILLET

PAR

M. NOËL AIMÉ-GIRON.

M. Pillet, directeur de travaux au Service des Antiquités, a indiqué plus haut dans son Rapport⁽¹⁾ qu'il avait découvert quelques graffiti grecs pendant sa dernière campagne à Karnak. Il a bien voulu me confier le soin de publier ces textes; d'où la présente note.

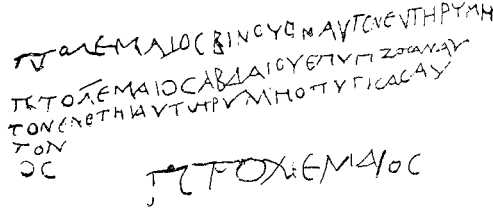
Les graffiti grecs dont il s'agit ont été mis au jour en dégagant la partie extérieure de l'enceinte des Bubastites qui enclôt la grande cour du temple d'Amon du côté sud, près de l'endroit où cette enceinte coupe à angle droit le mur ouest du temple de Ramsès III. Ils se trouvent, par le fait du déblaiement, à plus de 2 m. 50 du sol primitif et à une hauteur de 0 m. 80 environ plus haut que le linteau de la porte des Bubastites qui s'ouvre, non loin, à gauche. Ils ont été gravés, après polissage de la paroi, à l'aide d'un instrument de métal pointu ou, plus probablement, avec un simple tesson de poterie. Vu leur position élevée, ils n'ont pu être tracés qu'à une époque où le terrain était déjà considérablement exhaussé par des remblais occasionnels. Les travaux ont permis, en outre, de retrouver les traces d'un bâtiment — plusieurs *alvei* encore en place font songer à un bain d'époque romaine — élevé dans l'angle formé par la rencontre des deux murailles et à l'intérieur duquel nos graffiti devaient se trouver inclus. On verra cependant — d'après leur teneur même et si mon interprétation est exacte — qu'ils sont antérieurs à cette construction⁽²⁾.

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 108.

⁽²⁾ M. Pillet incline au contraire à les croire contemporains de la construction.

Il faudrait dans ce cas que le mot *ρύμη* désignât la construction elle-même ou une de ses parties.

Voici la reproduction de ces textes d'après un calque exécuté sur une photographie de M. Pillet :



ce qui se lit :

- (A) Πτολεμαῖος βινοῦσιν αὐτὸν ἐν τῇ ρύμῃ.
- (B) Πτολεμαῖος Ἄβδαίου ἐπυγίζοσαν αὐτὸν ἐν τηιαύτῃ ρύμῃ ὁ πυγίσας αὐτὸν
- . . σ
- (C) Πτολ(ε)μαῖος

A la deuxième ligne de (B) l'auteur avait d'abord voulu écrire ἐρθα, puis il a gratté le θ du mot commencé. τηιαύτη pour τοιαύτη sous l'influence de l'itacisme. La fin de (B) a été intentionnellement effacée. Le premier ε après le λ de (C), jugé, je suppose, trop petit a été négligé, et un second ε de la même taille que les autres caractères a été gravé à la suite. La paléographie de ces textes permet, je crois, de les faire remonter au n° siècle avant notre ère.

Il est impossible d'oser une traduction française de ces textes, et le latin lui-même braverait l'honnêteté. Je n'ajouterai donc rien au déchiffrement du texte grec donné plus haut, qui n'offrira du reste aucune difficulté aux hellénistes. Je voudrais seulement présenter certaines observations accessoires qui permettront de tirer quelques conclusions intéressantes de ce texte si étrange en lui-même. Comme je l'ai indiqué, nous avons affaire à trois graffiti, (A), (B), (C), probablement de la même main. Leur auteur, dont l'intention évidente était de vilainement injurier un certain Ptolémée, a trouvé sa première rédaction (A) insuffisante. Elle ne désignait pas assez clairement, à son gré, la victime en butte à ses sarcasmes; nombreux en effet devaient être les Ptolémée à l'époque. Aussi l'auteur a-t-il jugé bon de graver (B), en faisant suivre, cette fois, le nom de Ptolémée de son patronymique Ἀβδαῖος. Cette mention ne laissait plus place à l'équivoque sur l'identité de l'individu visé. Elle nous fait

connaître, en même temps, la nationalité de Ptolémée qui, en dépit de son nom grec, devait être originaire de Syrie⁽¹⁾ ou tout au moins fils d'un Syrien fixé en Égypte : le nom de son père en témoigne. *Abdaios* est en effet un nom propre sémitique employé surtout en Syrie; on le retrouve, par exemple, sous sa transcription grecque et au génitif comme ici, dans Waddington⁽²⁾, et il répond au nom indigène de עבדי (phénicien)⁽³⁾, עבדוי (nabatéen)⁽⁴⁾; il doit être également rapproché des noms palmyréniens de עבדי⁽⁵⁾ et de אבדא⁽⁶⁾.

έν τῇ ῥύμῃ de (A) manquait également de précision, bien que l'article puisse avoir le sens du pronom démonstratif; aussi (B) a-t-il ajouté, si je lis correctement, έν τ(ο)ιαύτη ῥύμῃ. Par ῥύμῃ, il faut entendre ἡ βασιλικὴ ῥύμῃ, mots qui reviennent fréquemment dans les actes grecs d'Égypte⁽⁷⁾, et qui correspondent à notre expression « la voie publique ». Mais si une rue a existé jadis à cet endroit, on peut hésiter entre deux tracés. Le premier aurait longé le temple de Ramsès III, puis pénétré dans la grande cour du temple d'Amon en passant sous la porte des Bubastites dont nous avons parlé; mais si cette porte était assez dégagée pour donner passage à un homme, la surface où sont gravés les graffiti se serait trouvée hors de portée. Il faut donc chercher une autre solution et admettre que la rue longeait d'abord le temple de Ramsès III du sud-ouest au nord-est, puis, tournant à angle droit précisément où sont nos graffiti, prenait une direction sud-est—nord-ouest, parallèle au mur du grand temple. Dans ce cas, il faut supposer que la ruelle existait antérieurement à la construction du bain découvert par M. Pillet, dont il a été question plus haut, et qui aurait barré le passage. On est obligé d'admettre, cependant, que la ruelle est postérieure à la formation d'une partie de la couche de décombres qui a exhaussé le sol au pied des murailles.

⁽¹⁾ Pour les mœurs des Syriens jugées par les Égyptiens à une époque un peu antérieure, cf. DARESSY, *Annales du Serv. des Antiq.*, t. II, p. 234-235.

⁽²⁾ *Les inscriptions grecques et latines de Syrie*, n° 2603, Ἀβδαιίου. Cf. Ἀβδαιῖος, nom d'un suffète syrien dans JOSÈPHE, *Contre Apion*, I, 21.

⁽³⁾ *RES*, n° 601 (Carthage).

⁽⁴⁾ DESSAUD et MACLER, *Mission...*, p. 306, n° 1. Ledja.

⁽⁵⁾ *RES*, n° 755 A⁵.

⁽⁶⁾ Fréquent à Palmyre.

⁽⁷⁾ Les papyrus araméens et démotiques emploient également des équivalents de cette expression.

Sans ces décombres, nous l'avons vu, il aurait été impossible à un homme de taille moyenne de tracer les graffiti à la hauteur à laquelle ils se trouvent après déblaiement intégral. Cet argument archéologique confirme le diagnostic chronologique fourni par la graphie et qui invite à dater nos textes du milieu de l'époque ptolémaïque.

Enfin le participe aoriste actif *ὁ πυγίσας* devait qualifier un personnage dont le nom était écrit après *αὐτόν*. Ce nom a été gratté très probablement par l'individu désigné peu soucieux de voir ses turpitudes étalées au grand jour.

Voilà tout ce qui se peut décentement écrire sur ces graffiti. Ils rappellent par leur contenu ceux de Pompéi, que je connais d'ailleurs seulement par ouï-dire. On voudra bien excuser mon silence sur les premiers et mon ignorance des seconds.

N. A.-GIRON.